

En outre, on verse à cette province un montant disproportionné de versements de péréquation et au titre du développement régional, soit près de la moitié du montant global versé au reste du Canada. Je note que des 18 millions de dollars affectés aux projets de travaux d'équipement, 16 millions sont allés à cette seule province. J'ai aussi remarqué l'autre jour, au comité des prévisions budgétaires en général, sous une rubrique concernant la mobilité de la main-d'œuvre, qu'on a transporté environ 19 ouvriers de moins au Québec qu'en Ontario, mais que cela a coûté au-delà d'un million de dollars de plus. J'ai l'impression que c'est ainsi sur toute la ligne.

Seulement quelques-uns de ces cas ont été portés à l'attention du public. Bien des députés hésitent à en parler car les gens en cause sont des amis et des personnalités. Nous voulons qu'ils soient des nôtres autant que quiconque au pays, mais les choses devront se faire désormais avec beaucoup plus d'impartialité si nous voulons que nos relations soient aussi bonnes que dans le passé.

On parle beaucoup de chômage au cours d'un débat comme celui-ci. Je me demande si le plein emploi est possible à notre époque de progrès technologique. Les articles qu'on lit à cet égard aujourd'hui sont loin d'être réconfortants. J'ai ici deux articles, dont l'un est tiré d'un *Globe and Mail* de la semaine passée. Je cite:

● (9.40 p.m.)

D'ici la fin du siècle, les Canadiens vivront en appartement, et la plupart des femmes adultes travailleront hors du foyer...

La semaine de travail moyenne tombera des 40 heures actuelles à 28 ou 29 heures...

Cette vision du Canada de l'an 2000 est projetée par Systems Research Group, un groupe d'analystes de Toronto qui se donne le nom de réservoir cognitif canadien.

Dans une étude que lui a confiée le gouvernement fédéral, Systems Research prévoit que le PNB à la fin du siècle se chiffrera par 288 milliards de dollars constants de 1967, comparativement à 75 milliards en 1970...

La population sera probablement de 33.8 millions d'habitants, soit une augmentation de 70 p. 100 sur les 20 millions enregistrés au recensement de 1966.

Le groupe dit encore que l'embauche sera beaucoup plus importante. Dans un autre journal publié deux ou trois jours après, j'ai lu un article intitulé «La machine peut-elle vraiment remplacer la femme?» Il dit que les gens travaillent déjà à des machines...

**M. Perrault:** Monsieur l'Orateur, le député me permettrait-il une question?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault) désire poser une question, mais je crois que le député qui parle actuellement ne veut pas permettre de question. C'est pourquoi il faut lui permettre de poursuivre.

**M. Perrault:** J'allais seulement demander le nom de la publication, la date et la page.

**M. Downey:** Le député de B.S. aurait pu tout aussi bien me demander cela après la séance de ce soir. Le

texte cité a paru au cours des deux dernières semaines dans le *Citizen* d'Ottawa, si le renseignement peut être utile.

Cependant, dit mon informateur technique, à l'avenir le correspondant soulèvera son téléphone (qui s'appellera alors communicateur) et dictera son message, lequel sera immédiatement transmis électroniquement à l'appareil du destinataire. Lorsque celui-ci voudra prendre connaissance de son courrier, il lui suffira de presser un bouton et d'écouter.

Ayant écouté, il répondra à ce courrier et ses messages seront acheminés vers les destinataires par la même méthode électronique.

Puis tout l'échange—entrées et sorties—sera classé dans une banque-mémoire.

L'auteur dit encore...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'être obligé d'interrompre le député. Comme il est 9 h 45, il est de mon devoir, en conformité de l'article 58(10) du Règlement, d'interrompre les délibérations sur la motion dont nous sommes saisis, visant l'adoption du budget supplémentaire (C), des crédits provisoires et de tout projet de loi fondé sur le budget.

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DU CRÉDIT 25C,  
MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET  
DES CORPORATIONS

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor)** propose:

Que le crédit 25c, ministère de la Consommation et des Corporations, Commission des prix et des revenus, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971, soit agréé.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La motion mise aux voix ne devrait-elle pas comprendre le montant du crédit qui, selon le budget supplémentaire, est de \$1,250,000?

**M. l'Orateur:** Je n'y vois pas d'inconvénient. Sous réserve d'accord, la motion sera modifiée dans le sens proposé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** C'est justement contre cet aspect du crédit que nous votons.

**M. l'Orateur:** La motion se lit ainsi:

Que le crédit 25c, ministère de la Consommation et des Corporations, Commission des prix et des revenus, d'un montant de \$1,250,000, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1971, soit agréé.

La Chambre consent-elle à adopter ladite motion? Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A mon avis, les non l'emportent.